1.TERRITOIRES ARTIFICIALISES	**Niveau 1**
1.1 Zones urbanisées	**Niveau 2**
1.1.1 Tissu urbain continu	**Niveau 3**
1.1.1.1 Tissu urbain dense	**Niveau 4**

Définition

Espaces structurés par une urbanisation dense et noyaux de villes anciens

Exemples

Bordeaux (Gironde) 1 : 2 000

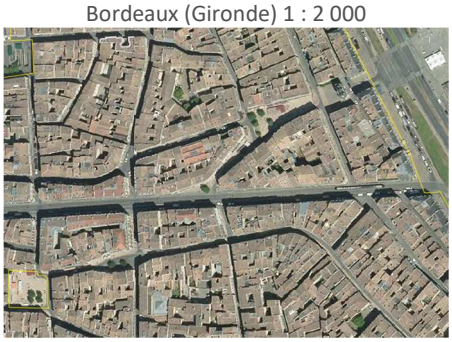

Coordonnées 417940.37,6421794.98 Orthophotographie
Image StreetView©

1Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne) 1 : 2 000

Coordonnées 517312.15,6370225.52 Orthophotographie
Image StreetView©

1Critères de PIAO/Précisions du contenu

Précisions/seuils
UMC : 1000 m² - LMC : 5 m

Contexte/localisation
Milieu urbain, centre-ville, villages anciens

Description :
Espaces structurés par une urbanisation de type continue dense.
Les bâtiments, la voirie et les surfaces artificiellement recouvertes représentent plus de 80% de la surface totale. Les cœurs d'îlots sont bâtis et le réseau viaire est très resserré.

On trouve dans cette classe les noyaux de villes anciens et leurs extensions urbaines périphériques denses.

Limites et confusions potentielles

EN COURS DE FIN

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

Les bureaux, les commerces, les jardins des habitations sont à englober dans le tissu dense s'ils ne sont pas individualisables, notamment les commerces de proximité se situant au rez-de-chaussée et dont l'étage est occupé par une habitation sont à englober dans ce poste. Exclusions : L'habitat haut collectif même dense est extrait et codé en 1125. Les différentes emprises (publiques, scolaires, commerces par exemple) dont la surface permet d'être individualisée sont interprétés dans leurs codes respectifs.
Données exogènes
PIAO – BD TOPO IGN®- Bâti du cadastre - Croisement avec la BD-topo IGN® (couche bâti) pour contrôle de densité du tissu lors de la création du millésime natif

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

1.TERRITOIRES ARTIFICIALISES	**Niveau 1**
1.1 Zones urbanisées	**Niveau 2**
1.1.1 Tissu urbain continu	**Niveau 3**
1.1.1.2 Tissu urbain individuel groupé	**Niveau 4**

Définition

Espaces structurés par une urbanisation de type individuel dense

Exemples

Nersac (Charente) 1 : 2 000

Coordonnées 470921.65,6506901.82 Orthophotographie
Image StreetView©

Chauvigny (Vienne) 1 : 2 000

Coordonnées 518672.88,6609815.65 Orthophotographie
Image StreetView©

Critères de PIAO/Précisions du contenu

Précisions/seuils
UMC : 1000 m² - LMC : 5 m

Contexte/localisation
En milieu urbain, centres et périphéries.

Description :

Espaces structurés par une urbanisation de type individuel dense : zones pavillonnaires denses, maisons à 1 ou 2 étages au plus, avec jardins de petites dimensions, lotissements assez denses.
Zones avec maisons mitoyennes comprenant des jardins et dont la surface artificialisée est inférieure à 80%.
Ces espaces sont majoritairement compris dans un contexte urbain (villes avec un centre individualisé en tissu urbain dense).

Les jardins des maisons peuvent être individualisés en espaces verts publics ou privés (1411).

Limites et confusions potentielles

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

Des lotissements structurés et denses construits en périphérie de villages seront classés en espace individuel diffus du fait de leur contexte rural. Les équipements (emprises publiques, cimetières, emprises hospitalières...) doivent être isolés et interprétés dans leur code respectif. Les rangées de garages sont à englober dans le code de l'habitat majoritaire à proximité.
Données exogènes
PIAO – BD TOPO IGN®- Bâti du cadastre - Croisement avec la BD-topo IGN® (couche bâti) pour contrôle de densité du tissu lors de la création du millésime natif

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

1.TERRITOIRES ARTIFICIALISES	**Niveau 1**
1.1 Zones urbanisées	**Niveau 2**
1.1.2 Tissu urbain discontinu	**Niveau 3**
1.1.2.1 Tissu urbain dispersé	**Niveau 4**

Définition

Espaces structurés par des maisons individuelles avec jardins

Exemples

Bourganeuf (Creuse) 1 : 2 000

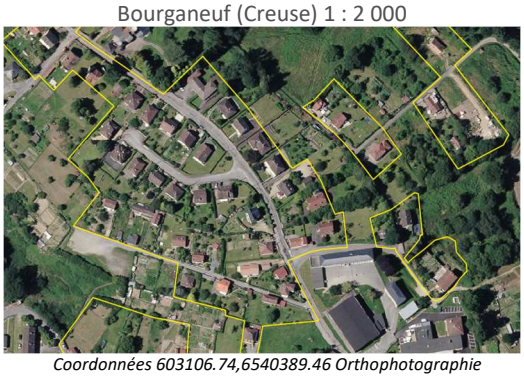

Coordonnées 603106.74,6540389.46 Orthophotographie
Image StreetView©

Brive-la-Gaillarde (Corrèze) 1 :2 000

Coordonnées 584342.71,6453312.97 Orthophotographie
Image StreetView©

Critères de PIAO/Précisions du contenu

Précisions/seuils
UMC : 1000 m² - LMC : 5 m

Contexte/localisation
En milieu urbain, périphéries de villes

Description :

La différence avec le tissu urbain continu réside dans la présence de surfaces non imperméabilisées qui occupent l'espace de manière discontinue sur des surfaces non négligeables : jardins, espaces verts, espaces non revêtus. La trame viaire n'a pas de forme géométrique spécifique.

Ces espaces sont structurés par des maisons individuelles avec jardins ou parc : zones pavillonnaires espacées, zones de résidences secondaires dans les quartiers boisés autour des villes.
Le bâti peut être organisé en lotissement ou individualisé.

Les jardins des maisons peuvent être individualisés en espaces verts publics ou privés (1411).

Limites et confusions potentielles

Les présences d'emprises publiques, scolaires, commerciales... sont à interpréter dans leurs codes respectifs.

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

Les différents types d'habitats s'insérant dans ce tissu doivent être interprétés dans leurs codes respectifs (ferme, maisons en bandes, bâti individuel...). Les rangées de garages sont à englober dans le code de l'habitat majoritaire à proximité. L'habitat linéaire le long de la voirie n'est pas compris dans ce poste (1122). Confusion possible avec le 1112 lorsque les jardins de l'habitat ont été individualisés Confusion possible avec le 1122 surtout en périphérie de ville
Données exogènes
PIAO – BD TOPO IGN®- Bâti du cadastre - Croisement avec la BD-topo IGN® (couche bâti) pour contrôle de densité du tissu lors de la création du millésime natif

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

1.TERRITOIRES ARTIFICIALISES	**Niveau 1**
1.1 Zones urbanisées	**Niveau 2**
1.1.2 Tissu urbain discontinu	**Niveau 3**
1.1.2.2 Espace urbain individuel diffus	**Niveau 4**

Définition

Habitat sans mitoyenneté en contexte rural et naturel

Exemples

Pinel-Hauterive (Lot-et-Garonne) 1 : 2 000

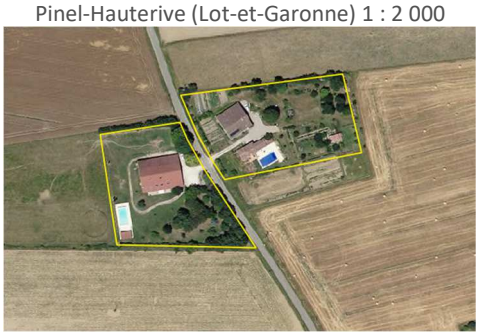

Coordonnées 505243.11,6376705.30 Orthophotographie
Image StreetView©

Sanilhac (Dordogne) 1 : 3 000

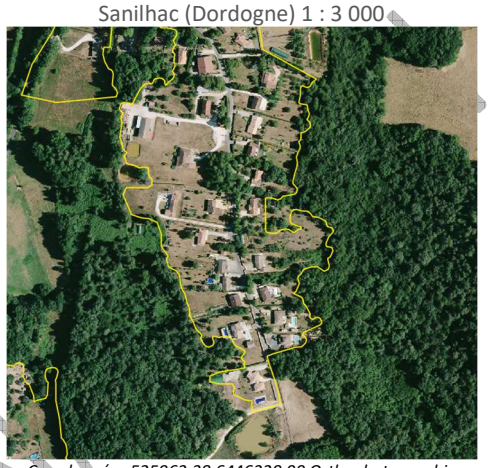

Coordonnées 525963.38,6446328.99 Orthophotographie
Image StreetView©

Critères de PIAO/Précisions du contenu

Précisions/seuils
UMC : 1000 m² - LMC : 5 m

Contexte/localisation
En bordure de ville, milieu rural ou naturel

Description :

Ces espaces, structurés par un groupe de maisons individuelles, sont principalement localisés en milieux rural et naturel. Les maisons, la voirie et les surfaces artificiellement recouvertes coexistent avec des surfaces végétalisées et du sol nu qui occupent des surfaces non négligeables.

On trouvera dans ce poste le phénomène de mitage des espaces agricoles, les habitats isolés, les habitats du long des route et des constructions dispersées au sein des espaces agricoles (ou anciennement agricoles) et aussi des milieux naturels.

Les lotissements structurés en contexte agricole sont classés dans ce poste, de même que les habitats individuels des villages et hameaux.
Le contexte primera à la densité d'artificialisation de la parcelle.

Les jardins de l'habitat ne sont pas individualisés : Les jardins sont principalement intégrés à l'espace urbain (dans le même polygone), les parcs de châteaux peuvent être toutefois individualisés.

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

Limites et confusions potentielles
En périphérie de ville le 1121 et le 1122 coexistent, ces deux espaces peuvent être mitoyens. Plus on s'éloignera du noyau urbain plus le code 1122 primera. Confusion possible avec des fermes en contexte agricole.
Données exogènes
PIAO – BD TOPO IGN®- Bâti du cadastre- Croisement avec la BD-topo IGN® (couche bâti) pour contrôle de densité du tissu lors de la création du millésime natif

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

1.TERRITOIRES ARTIFICIALISES	**Niveau 1**
1.1 Zones urbanisées	**Niveau 2**
1.1.2 Tissu urbain discontinu	**Niveau 3**
1.1.2.3 Sièges d'exploitations agricoles et bâtiments agricoles isolés	**Niveau 4**

Définition

Fermes et bâtiments à usage d'activité agricole.

Exemples

Geay (Deux-Sèvres) 1 : 2 000

Coordonnées 445829.56,6647724.23 Orthophotographie
Image StreetView©

Préchacq-Navarrenx (Pyrénées-Atlantique) 1 : 2 000

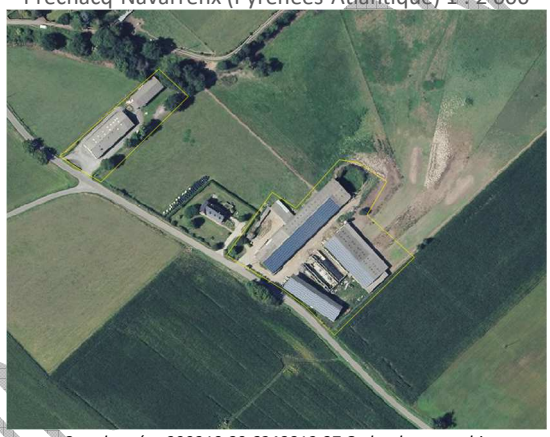

Coordonnées 399319.80,6248813.87 Orthophotographie
Image StreetView©

Critères de PIAO/Précisions du contenu

Précisions/seuils

UMC : 1000 m² - LMC : 5 m

Contexte/localisation

Principalement milieu agricole. Les bâtiments agricoles peuvent, également, être présents dans le tissu urbain (fermes dont l'activité agricole est encore présente).

Description :

Constructions rurales traditionnelles isolées de toute autre habitation comprenant souvent plusieurs corps de bâtiments.
Les bâtiments agricoles sont de tailles différentes. Ils peuvent être de grande ampleur (élevage, stockage des engins agricoles...) ou plus de taille plus raisonnable. Autour de ces bâtiments agricoles, le couvert peut varier : terre battue par le passage des engins agricoles (et des animaux) ou des surfaces en durs.
Les zones de stockage temporaires ne sont pas individualisées et sont comprises dans la surface agricole ou sont rattachées à l'exploitation si elle est contigüe
Comprend les sièges d'exploitations et bâtiment des entreprises d'aquaculture et pisciculture et l'ostréiculture située en contexte terrestre (sans accès direct à la mer).

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

On retrouvera les bâtiments liés à la pratique de tout élevage. On trouvera des serres de surface limitée. (de surfaces inférieures à 1ha) Les châteaux viticoles, leurs caves et leurs jardins sont intégrés dans ce poste, qu'ils soient isolés ou contigus au tissu urbain.
Limites et confusions potentielles
Les serres correspondent au poste maraichage et serre (2112). Cependant elles peuvent être considérées en bâtiment agricole lorsqu'elles sont en dur et de surface inférieure à 1ha. Les habitations des exploitations agricoles sont isolées si la maison est située sur une parcelle indépendante de l'exploitation, dans ce cas elles sont codées en 1122. Confusions possibles avec bâtiments artisanaux (1211) Anciennes fermes réhabilitées en habitation devraient avoir le code 1122, il n'est pas toujours aisé de les identifier.
Données exogènes
PIAO – BD TOPO IGN®- Bâti du cadastre- fichiers fonciers

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

1.TERRITOIRES ARTIFICIALISES	**Niveau 1**
1.1 Zones urbanisées	**Niveau 2**
1.1.2 Tissu urbain discontinu	**Niveau 3**
1.1.2.4 Habitat touristique spécifique	**Niveau 4**

Définition

Installations structurées en vue d'habitat estival organisé

Exemples

Center Parcs Le Bois aux Daims (Vienne) 1 : 9 000

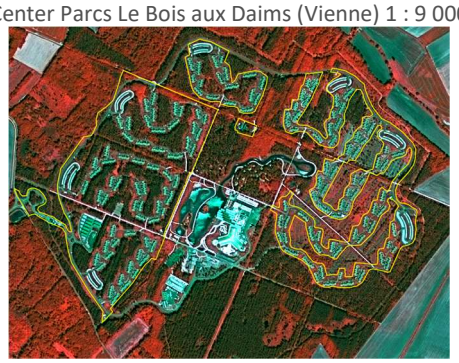

Coordonnées 473414.9,6670215.9 Image SPOT6/7
Image StreetView©

Moliets-et-Maa (Landes) 1 : 2 000

Coordonnées 348165.00,6314396.23 Orthophotographie
Image StreetView©

Critères de PIAO/Précisions du contenu

Précisions/seuils
UMC : 1000 m² - LMC : 5 m

Contexte/localisation
En bordure du littoral, en contexte périurbain.

Description :

Installations structurées en vue d'habitat estival organisé.

Les grands hôtels des stations balnéaires et les colonies de vacances sont intégrés dans ce poste.

Les espaces verts, parcs, structures d'accueil et installations sportives associées à l'habitat touristique sont intégrés dans ce poste.

Limites et confusions potentielles

Confusion possible avec de l'habitat haut en zone urbaine
Confusion de villages vacances avec campings possible surtout lorsqu'ils sont contigües.

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

Données exogènes
PIAO – BD TOPO IGN®

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

1.TERRITOIRES ARTIFICIALISES	**Niveau 1**
1.1 Zones urbanisées	**Niveau 2**
1.1.2 Tissu urbain discontinu	**Niveau 3**
1.1.2.5 Habitat collectif haut	**Niveau 4**

Définition

Quartiers de logements collectifs hauts et espaces associés (garages, parkings).

Exemples

Ussel (Corrèze) 1 : 2 000

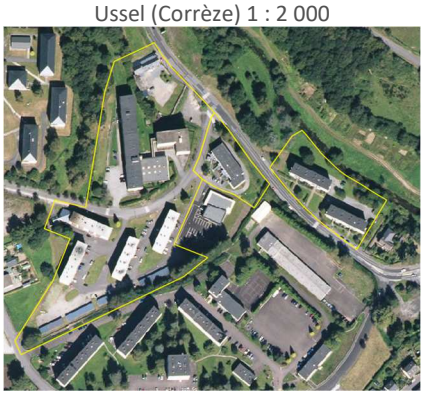

Coordonnées 646774.26,6493714.91 Orthophotographie
Image StreetView©

Saint-Léonard-de-Noblat (Haute-Vienne) 1 : 2 000

Coordonnées 582974.33,6528378.24 Orthophotographie
Image StreetView©

Critères de PIAO/Précisions du contenu

Précisions/seuils
UMC : 1000 m² - LMC : 5 m

Contexte/localisation
En milieu urbain, centres et périphéries.

Description :

Immeubles de plusieurs étages.
Il s'agit des grands ensembles d'immeubles ou encore des résidences où les espaces végétalisés sont quasiment absents en contexte d'urbain continu.
Comprend les bâtiments et les parkings, les espaces verts dans la mesure où ceux-ci sont limités (les espaces verts conséquents sont identifiés en espaces verts urbains).

Comprend de nouvelles constructions collectives plus basses (R+2/3)

L'ombre portée des bâtiments est un indice de reconnaissance notamment pour les résidences.

Les rangées de garages sont à englober dans le code de l'habitat majoritaire à proximité.

EN COURS DE FIN

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

Limites et confusions potentielles
Confusion possible avec de l'habitat touristique en bord de mer Confusion possible avec des bureaux en contexte urbain
Données exogènes
PIAO – BD TOPO IGN®- Bâti du cadastre - Fichiers fonciers.

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

1.TERRITOIRES ARTIFICIALISES	**Niveau 1**
1.2 Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication	**Niveau 2**
1.2.1 Zones industrielles, commerciales ou d'équipements	**Niveau 3**
1.2.1.1 Emprises industrielles (hors emprises photovoltaïque au sol)	**Niveau 4**

Définition

Tous types d'activités industrielles, artisanales, bureaux, incluant les bâtiments, parkings et espaces connexes.

Exemples

Saint-Agnant-de-Versillat (Creuse) 1 : 2 500

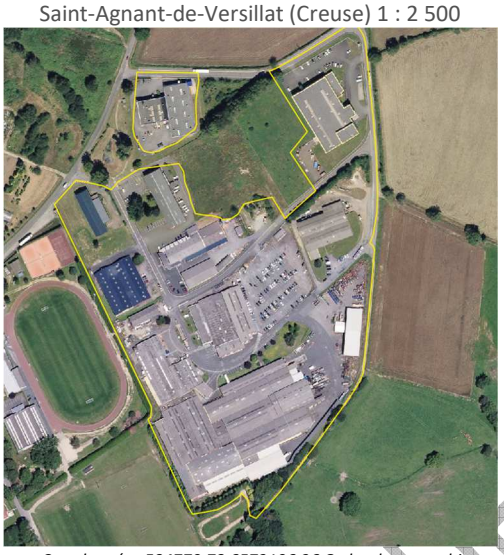

Coordonnées 584770.78,6573106.36 Orthophotographie
Image StreetView©

Cognac (Charente) 1 : 3 000

Coordonnées 440808.22,6516333.69 Orthophotographie
Image StreetView©

Critères de PIAO/Précisions du contenu

Précisions/seuils
UMC : 1000 m² - LMC : 5 m

Contexte/localisation
En zone urbaine et péri-urbaine principalement

Description :
Ce poste comprend les zones industrielles ou grandes usines, elles se caractérisent par la présence de bâtiments de tailles significatives, de bâtiments de plus petite taille, d'entrepôts, de parkings et de zones de stockage. L'ensemble des espaces connexes à l'activité sont intégrés au poste.

On trouvera également les zones artisanales et zones d'activités et de service dans ce poste.
Les entreprises du secteur tertiaire sont identifiées également ici, avec leurs espaces associés. Elles sont parfois organisées en « parc », il s'agit d'un ensemble de bâtiments avec parking mais peuvent également être isolées dans le tissu urbain (par exemple cabinet d'expert-comptable ou de notaires, banques)

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

Comprend les zones de stockage du bois (alignements de troncs d'arbres couchés) Les parcs éoliens sont également inclus dans ce poste. Dont les crématoriums.
Limites et confusions potentielles
Confusion possible entre commerces et zones artisanales. Confusion possible des entreprises du secteur tertiaire avec des emprises publiques, des maisons de retraites ou de l'habitat continu. Les friches sont à coder en vacant urbain si elles semblent appartenir à une parcelle indépendante de l'activité voisine.
Données exogènes
PIAO – BD TOPO IGN® - Bâti du cadastre- fichiers fonciers

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

1.TERRITOIRES ARTIFICIALISES	**Niveau 1**
1.2 Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication	**Niveau 2**
1.2.1 Zones industrielles, commerciales ou d'équipements	**Niveau 3**
1.2.1.2 Emprises commerciales	**Niveau 4**

Définition

Tous types d'activités commerciales, incluant les bâtiments, parkings et espaces connexes.

Exemples

Centre commercial Saint-Pierre-Du-Mont (Landes) 1 : 4 000

Coordonnées 420223.6,6313491.7 Orthophotographie
Image StreetView©

Vergt (Dordogne) 1 : 1 000

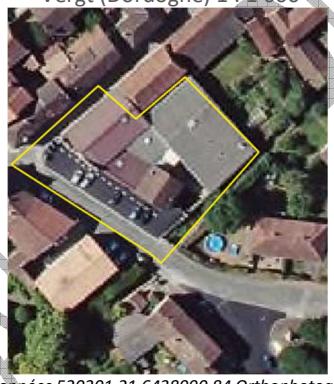

Coordonnées 520301.21,6438990.84 Orthophotographie
Image StreetView©

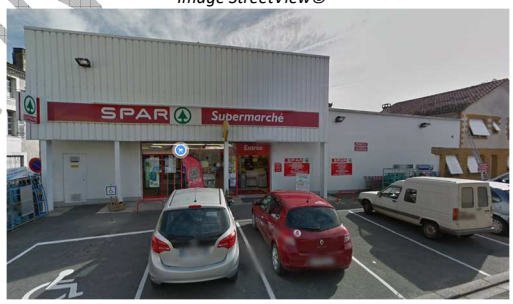

Critères de PIAO/Précisions du contenu

Précisions/seuils
UMC : 1000 m² - LMC : 5 m

Contexte/localisation
En milieu urbain, centres et périphéries.

Description :
Ces zones comprennent les grandes zones commerciales, les halles et leurs entrepôts. Tous les bâtiments sont à englober ainsi que les parkings et espaces connexes.

On trouve également des supermarchés, des commerces identifiables : restaurants, hôtels, concessionnaires automobiles...

Comprend les stations de lavages ou les stations-services non associées au réseau routier principal (auquel cas il sont inclus avec l'autoroute par exemple)

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

Les commerces de proximité dans l'urbain dense peuvent être localisés s'il y a un entrepôt les démarquant des habitats adjacents.
Limites et confusions potentielles
Les commerces de proximité se situant au rez-de-chaussée et dont l'étage est occupé par une habitation sont à englober dans l'urbain. Les parcelles libres de bâtiments et sans fonction sont codées en vacant urbain (1218) Confusion avec les constructions des activités tertiaires ou petites entreprises Les cinémas, bowlings sont considérés comme zones de loisir s'ils sont identifiés.
Données exogènes
PIAO – SCAN 25 IGN®, BD TOPO IGN®

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

1.TERRITOIRES ARTIFICIALISES	**Niveau 1**
1.2 Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication	**Niveau 2**
1.2.1 Zones industrielles, commerciales ou d'équipements	**Niveau 3**
1.2.1.3 Cimetières	**Niveau 4**

Définition

Lieux publics clos, végétalisés ou non, aménagés de tombes individuelles ou lignagères.

Exemples

Airvault (Deux-Sèvres) 1 : 2 000

Coordonnées 464183.08,6641075.61 Orthophotographie
Image StreetView©

Saint-Barthélémy-d'Agenais (Lot-et-Garonne) 1 : 2 000

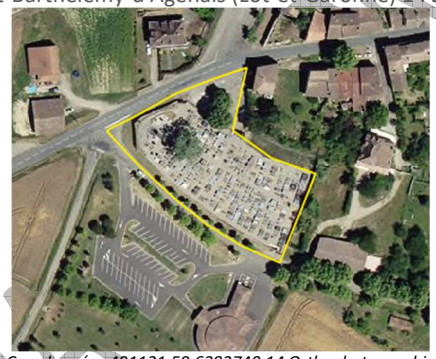

Coordonnées 491121.59,6383740.14 Orthophotographie
Image StreetView©

Critères de PIAO/Précisions du contenu

Précisions/seuils

UMC : 1000 m² - LMC : 5 m

Contexte/localisation

Les cimetières peuvent se localiser en périphérie d'agglomération, dans le tissu urbain, autour des églises (centre bourg) ou encore dans les espaces agricoles pour les cimetières militaires.

Description :

Espaces recouverts artificiellement (zones cimentées, goudronnées, asphaltées ou stabilisées), sans ou avec peu de végétation.
Sont inclus dans ce poste de légende les cimetières végétalisés (comme les cimetières militaires).

Les cimetières sont reconnaissables par leurs formes géométriques (carré ou rectangle le plus souvent), leurs allées, et la présence de l'alignement des monuments.

Il faudra aussi prendre en compte les possibles bâtiments servant de local pour l'entretien.

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

Limites et confusions potentielles
Les bâtiments de culte sont intégrés au cimetière si la surface de ces derniers est inférieure à l'UMC. Les espaces connexes sont intégrés au cimetière si leur surface est inférieure 1000 m², dans les autres cas ils sont individualisés. Les crématoriums ne sont pas inclus dans ce poste (1211)
Données exogènes
PIAO – SCAN 25 IGN®, BD TOPO IGN®

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

1.TERRITOIRES ARTIFICIALISES	**Niveau 1**
1.2 Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication	**Niveau 2**
1.2.1 Zones industrielles, commerciales ou d'équipements	**Niveau 3**
1.2.1.4 Emprises scolaires et/ou universitaires	**Niveau 4**

Définition

Emprises scolaires ou universitaires incluant les bâtiments et les parkings, et les espaces verts

Exemples

Collège et Lycée de Bellac (Haute-Vienne) 1 : 2 000

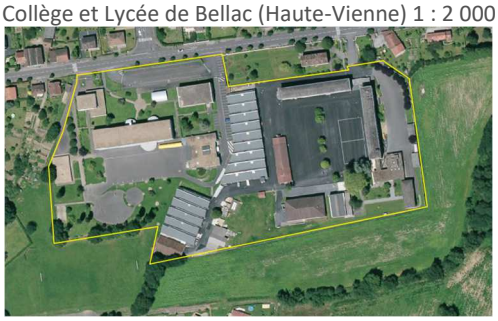

Coordonnées 550301.65,6559829.28 Orthophotographie
Image StreetView©

Ecole Primaire de Montmorillon (Vienne) 1 : 2 000

Coordonnées 536872.69,6594143.60 Orthophotographie
Image StreetView©

Critères de PIAO/Précisions du contenu

Précisions/seuils
UMC : 1000 m² - LMC : 5 m

Contexte/localisation
En milieu urbain, centres et périphéries.

Description :

Ces zones comprennent les bâtiments des établissements scolaires et universitaires avec leurs parkings et leurs espaces verts. Les équipements sportifs associés sont également inclus dans l'emprise scolaire.

Les collèges et lycées se caractérisent par de grands ensembles à étages. Il peut y avoir un à plusieurs bâtiments. Présence d'une cour, d'espaces verts ou encore d'emprises sportives.

Les écoles maternelles ou primaires ont une taille variable. Il peut s'agir de la petite école du village ou d'une école de taille plus importante en milieu urbain. Attention : de petites structures sont aussi présentes dans l'urbain dense, elles sont composées d'un ou de 2 bâtiments (de plein pieds) et d'une petite cour.

Sont inclus les instituts médico-éducatifs. (IME)

Limites et confusions potentielles

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

Lorsque les écoles sont collées à la mairie dans les villages et que leur surface ne permet pas de les individualisées l'école sera privilégiée car sa surface au sol est supérieure.
Données exogènes
PIAO – SCAN 25 IGN®, BD TOPO IGN®

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

1.TERRITOIRES ARTIFICIALISES	**Niveau 1**
1.2 Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication	**Niveau 2**
1.2.1 Zones industrielles, commerciales ou d'équipements	**Niveau 3**
1.2.1.5 Emprises hospitalières	**Niveau 4**

Définition

Emprises hospitalières incluant les bâtiments et les parkings, les espaces verts

Exemples

EHPAD Lou Pastural (Corrèze) 1 : 2 000

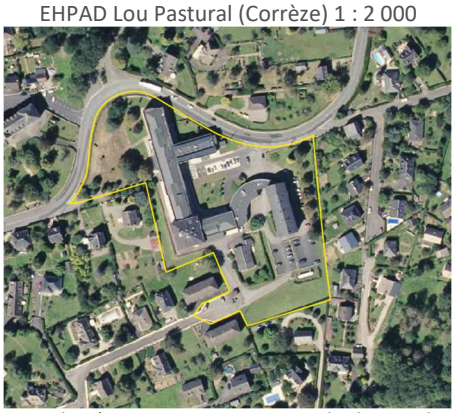

Coordonnées 616931.79,6444078.59 Orthophotographie Image StreetView©

Centre Hospitalier d'Angoulême (Charente) 1 : 3 000

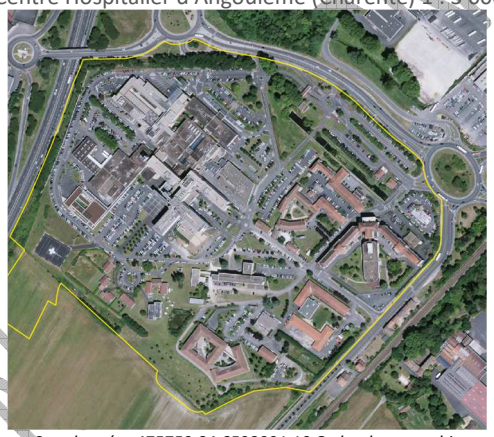

Coordonnées 475759.84,6508001.19 Orthophotographie Image StreetView©

Critères de PIAO/Précisions du contenu

Précisions/seuils
UMC : 1000 m² - LMC : 5 m

Contexte/localisation
Principalement dans le tissu urbain ou en périphérie

Description :
Ces zones comprennent les bâtiments hospitaliers avec leurs accès, leurs espaces verts et leurs parkings.

Les centres hospitaliers sont constitués de grands ensembles de bâtiments à plusieurs étages.
Les cliniques privées ont une emprise au sol variable, le bâti comprend plusieurs étages.

Sont comprises dans ce poste les maisons de retraites, sous forme de résidence à 2 ou 3 étages avec espaces verts et les béguinages. Il s'agit Alignement de petites maisons de plein pied toutes mitoyennes avec le plus souvent un bâtiment de plus grande ampleur correspondant aux installations communes.

Les laboratoires d'analyse médicales, cabinets de médecins, maisons médicales sont compris dans ce poste.

Limites et confusions potentielles

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

Confusion possible avec des structures publiques. Les cliniques ou hôpitaux englobés dans du tissu urbain dense peuvent être confondues avec les habitations. Exclusion : Les IME sont inclus dans le poste emprises scolaires. Les anciens hôpitaux sans activité restent dans ce poste si aucune trace d'abandon n'est visible sur l'image.
Données exogènes
PIAO – SCAN 25 IGN®, BD TOPO IGN®

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

1.TERRITOIRES ARTIFICIALISES	**Niveau 1**
1.2 Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication	**Niveau 2**
1.2.1 Zones industrielles, commerciales ou d'équipements	**Niveau 3**
1.2.1.6 Autres emprises publiques : stations d'épurations, casernes, cités administratives, écluses	**Niveau 4**

Définition

Autres emprises publiques : stations d'épurations, casernes, cités administratives, écluses, crèches, églises, mairies.

Exemples

Centre de secours de Mussidan (Dordogne) 1 : 2 000

Coordonnées 491581.77,6441362.07 Orthophotographie
Image StreetView©

Eglise d'Ahun (Creuse) 1 : 2 000

Coordonnées 626293.15,6554612.68 Orthophotographie
Image StreetView©

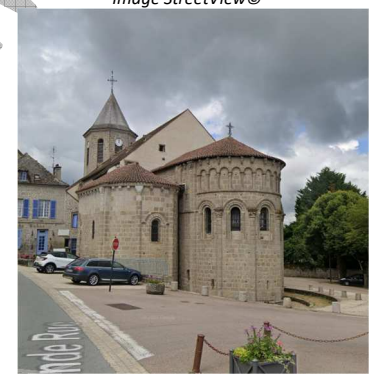

Critères de PIAO/Précisions du contenu

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

Précisions/seuils
UMC : 1000 m² - LMC : 5 m

Contexte/localisation
Les bâtiments administratifs se trouvent principalement dans le tissu urbain.
D'autres structures se situent principalement en périphérie de villes

Description :
Il s'agit des espaces publiques hors voies.

On y trouvera tous les bâtiments administratifs type mairies, préfectures, groupe d'intérêts public, ateliers municipaux, salles des fêtes ou communales, bibliothèques, office de tourisme, crèches, casernes, gendarmeries, postes de police, prisons, stations d'épuration, écluses, centrales électriques…

Les musées, parcs des expositions, salles de concert et théâtres sont compris dans ce poste.
Les lieux de culte sont compris dans ce poste, église, mosquée, synagogue, temple.
Les locaux d'associations à but non lucratif types la croix rouge ou les restaurants du cœur sont compris dans ce poste. Ils sont identifiés localement et non de manière exhaustive.

On y trouvera également les déchetteries, leur structure est particulière : juxtaposition de containers de forme rectangulaire, surface goudronnée.

Les emprises militaires peuvent être fortement végétalisées (camp d'entraînement) et comprendre différentes infrastructures militaires (base aérienne militaire, exemple Base aérienne 120 Cazaux), les installations sportives sont intégrées à l'emprise militaire.

Les stations d'épuration ont une structure particulière : présences de plusieurs bassins circulaires ou rectangulaires contenant de l'eau. Dont la phytoépuration.

Les postes électriques sont de de taille variable. Présence de transformateurs, d'un réseau de pylônes et de lignes électriques bien visibles.

Dont les centrales nucléaires.

Les prisons de grande ampleur se situent en périphérie de ville, elles sont reconnaissables à leurs murs d'enceinte, présence des miradors. Les installations sportives ne sont pas à isoler.

Dont les réserves incendie en citerne (hors-sol).
Dont les C.A.T (centres d'aide par le travail)

Limites et confusions potentielles

Les équipements dédiés aux transports collectifs (Gares routières, ferroviaires, aéroport, installations portuaires ne sont pas compris dans ce poste excepté les aéroports militaires.

Les confusions se concentreront sur des bâtiments administratifs qui pourraient être englobés dans le tissu urbain mais également sur des constructions des activités tertiaire.

Les ateliers municipaux peuvent être confondus avec des emprises artisanales.

Confusion possible des déchetteries avec les décharges (zones de dépôts).

Les bassins de rétention associés au réseau routier sont interprétés comme espaces associés au réseau routier

Données exogènes

PIAO – SCAN 25 IGN® - BD TOPO IGN® - STREETVIEW

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

1.TERRITOIRES ARTIFICIALISES	**Niveau 1**
1.2 Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication	**Niveau 2**
1.2.1 Zones industrielles, commerciales ou d'équipements	**Niveau 3**
1.2.1.7 Aire d'accueil des gens du voyage	**Niveau 4**

Définition

Emplacements destinés spécifiquement à l'accueil des gens du voyage

Exemples

Niort (Deux-Sèvres) 1 : 2 000

Coordonnées 431760.00,6587439.79 Orthophotographie
Image StreetView©

Tonneins (Lot-et-Garonne) 1 : 2 000

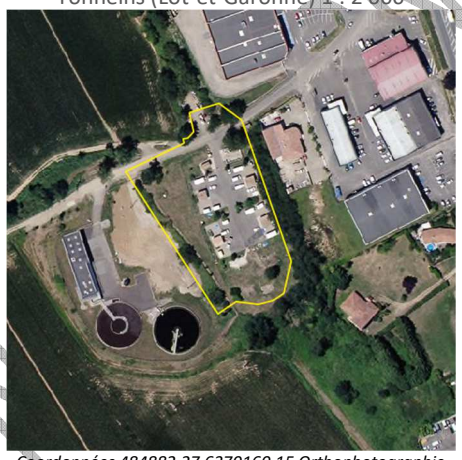

Coordonnées 484882.27,6370160.15 Orthophotographie
Image StreetView©

Critères de PIAO/Précisions du contenu

Précisions/seuils
UMC : 1000 m² - LMC : 5 m

Contexte/localisation
Localisation en périphérie de la ville

Description :

La structure est particulière : présence d'une voirie, de petits cabanons juxtaposés deux par deux. La présence de caravanes donne une indication dans l'interprétation.

Limites et confusions potentielles

L'occupation provisoire de terrains vacants ou agricoles par les gens du voyage n'est pas comprise dans ce poste. Cette occupation est visible par la présence de caravanes juxtaposée de manière désordonnée sur des terrains agricoles sur un seul millésime.

Données exogènes

PIAO – SCAN 25 IGN® - BD TOPO IGN®

EN COURS DE FIN

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

1.TERRITOIRES ARTIFICIALISES	**Niveau 1**
1.2 Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication	**Niveau 2**
1.2.1 Zones industrielles, commerciales ou d'équipements	**Niveau 3**
1.2.1.8 Vacant urbain	**Niveau 4**

Définition

Secteurs urbains abandonnés terrains vagues, anciens terrains bâtis rasés

Exemples

Angoulême (Charente) 1 : 1 000

Coordonnées 477289.05,6509498.42 Orthophotographie
Image StreetView©

Saint-Junien (Haute-Vienne) 1 : 2 000

Coordonnées 536050.11,6534484.85 Orthophotographie
Image StreetView©

Critères de PIAO/Précisions du contenu

Précisions/seuils
UMC : 1000 m² - LMC : 5 m

Contexte/localisation
En milieu urbain, centres et périphéries.

Description :
Sols nus ou à couverture végétale non entretenue. Ces espaces sont inclus ou proches du tissu urbain.

Comprend des zones anciennement occupées par des activités économiques (industrielles, artisanales, commerciales) non encore requalifiées et dont l'arrêt de l'activité est visible : détérioration du site, développement d'une végétation spontanée, Les bâtiments peuvent être complètement détruits et laissés la place à une dalle bétonnée ou un sol nu.

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

Autour de nouvelles routes, construites ou en cours d'aménagement, des parcelles en attente de construction seront intégrées dans ce poste. Cela concernera principalement de nouveaux lotissements.
Limites et confusions potentielles
Une parcelle agricole entretenue se trouvant dans le tissu urbain n'est pas un délaissé urbain. Le Registre Parcellaire Graphique aide à l'identification de ces surfaces agricoles en milieu urbain. Les espaces verts se situant dans les lotissements sont à coder comme tel à moins d'avoir un terrain visiblement sans entretien. Confusion avec des surfaces enherbées entretenues en milieu urbain et les espaces verts (1411).
Données exogènes
PIAO – RPG - fichiers fonciers

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

1.TERRITOIRES ARTIFICIALISES	**Niveau 1**
1.2 Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication	**Niveau 2**
1.2.1 Zones industrielles, commerciales ou d'équipements	**Niveau 3**
1.2.1.9 Emprise des installations photovoltaïques au sol	**Niveau 4**

Définition

Espacés végétalisés compris dans le tissu urbain et péri-urbain

Exemples

Bonnat (Creuse) 1 : 3 000

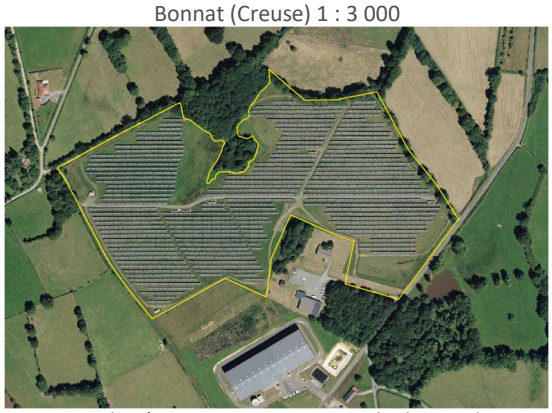

Coordonnées 615041.61,6580607.38 Orthophotographie
Image StreetView©

Le Vigeant (Vienne) 1 : 3 000

Coordonnées 515244.53,6573683.60 Orthophotographie
Image StreetView©

Critères de PIAO/Précisions du contenu

Précisions/seuils
UMC : 1000 m² - LMC : 5 m

Contexte/localisation
En zone rurale ou naturelle.

Description :

Espace couvert de modules solaires photovoltaïques permettant la production d'électricité grâce à la lumière du soleil

Limites et confusions potentielles

Les panneaux solaires présents chez des particuliers, sur les bâtiments et les ombrières ne sont pas inclus dans ce poste

Données exogènes

PIAO – Base de centrales photo-voltaïques (recensement 2018, GipAtgeri)

EN COURS D'ETAT

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

1.TERRITOIRES ARTIFICIALISES	**Niveau 1**
1.2 Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication	**Niveau 2**
1.2.2 Réseaux routiers et ferroviaires et espaces associés	**Niveau 3**
1.2.2.1 Axes routiers principaux et espaces associés	**Niveau 4**

Définition

Espaces occupés par les infrastructures support de déplacement.
Ensemble des axes routiers principaux et espaces associés ainsi que gares routières et parkings

Exemples

Péage - La Bachellerie (Dordogne) 1 : 3 000

Coordonnées 556005.46,6451903.45 Orthophotographie
Image StreetView©

Tulle (Corrèze) 1 : 2 000

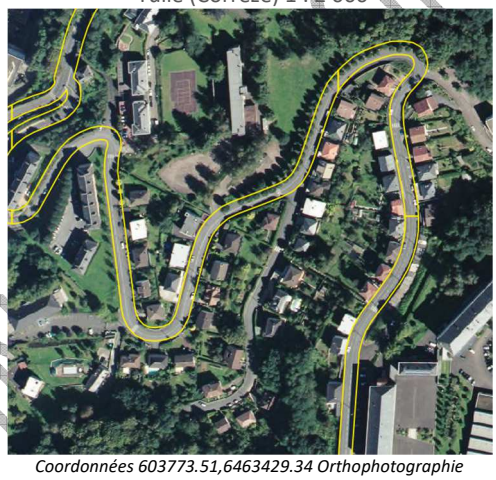

Coordonnées 603773.51,6463429.34 Orthophotographie
Image StreetView©

Critères de PIAO/Précisions du contenu

Précisions/seuils
UMC : 1000 m² - LMC : 5 m

Contexte/localisation
Tout contexte

Description :
Autoroutes et autres routes principales, y compris les surfaces annexes (remblais, gare de péage, échangeur, aire de service).

Le revêtement des routes est généralement gris, le marquage au sol est blanc.

Les ronds-points sont englobés dans la voirie.

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

Donnée socle, issue de la BD-Topo IGN® par la création d'une zone tampon autour des axes d'importance 1 à 4 dans le champ de la table attributaire des linéaires de routes. Les ruptures dans le réseau correspondent à des tunnels. Lors d'un croisement entre une voie ferrée et une route, la route sera privilégiée si aucune des deux voies ne recouvre l'autre. Dans les autres cas la voie visible sur l'image de référence sera représentée au niveau du croisement.
Limites et confusions potentielles
Les abords de routes de surface supérieure à 1ha sont cartographiés en surfaces en herbe non agricoles. Sont exclus les circuits dédiés aux sports mécaniques (équipements sportifs et de loisirs)
Données exogènes
PIAO - BD TOPO IGN®

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

1.TERRITOIRES ARTIFICIALISES	**Niveau 1**
1.2 Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication	**Niveau 2**
1.2.2 Réseaux routiers et ferroviaires et espaces associés	**Niveau 3**
1.2.2.2 Axes ferroviaires principaux et espaces associés	**Niveau 4**

Définition

Ensemble des principaux axes ferroviaires, nœuds ferroviaires.

Exemples

Gare de Poitiers (Vienne) 1 : 2 000

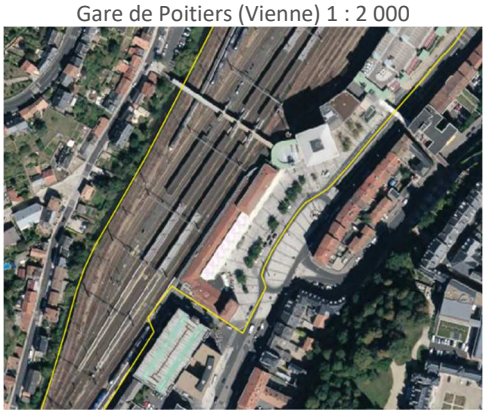

Coordonnées 495807.46,6612614.70 Orthophotographie
Image StreetView©

Colayrac-Saint-Cirq (Lot-et-Garonne) 1 : 3 000

Coordonnées 503402.12,6351148.54 Orthophotographie
Image StreetView©

Critères de PIAO/Précisions du contenu

Précisions/seuils
UMC : 1000 m² - LMC : 5 m

Contexte/localisation
Tout contexte

Description :
Voies ferrées, y compris les surfaces annexes : gare, quai, remblais.

Les rails ont une couleur bronze sur les orthophotographies RVB et une couleur grise sur les orthophotographies infra rouges. Le linéaire de ces infrastructures est facilement discernable.

Donnée socle, issue de la BD-Topo IGN® par la création d'une zone tampon de 15 mètres autour du linéaire des voies ferrées. Des reprises locales pour caler au mieux à l'image sont effectuées.
Seules les voies en exploitation sont cartographiées.

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

Les ruptures dans le réseau correspondent à des tunnels. Comprend le réseau de tramway visible et dont les vois sont assez larges pour être différenciées de la route (l'emprise du tramway sur Bordeaux est donc incomplète, seules les voies proches de la Garonne ont pu être extraites) et des trains touristiques. Lors d'un croisement entre une voie ferrée et une route, la route sera privilégiée si aucune des deux voies ne recouvre l'autre. Dans les autres cas la voie visible sur l'image de référence sera représentée au niveau du croisement.
Limites et confusions potentielles
Les voies non exploitées ne sont pas cartographiées dans ce poste. Les voies abandonnées au fil des ans sont recodées en fonction du contexte (urbain ce sera plutôt vacant, autre plutôt landes et broussailles) et de la recolonisation végétale.
Données exogènes
PIAO - BD TOPO IGN®

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

1.TERRITOIRES ARTIFICIALISES	**Niveau 1**
1.2 Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication	**Niveau 2**
1.2.2 Réseaux routiers et ferroviaires et espaces associés	**Niveau 3**
1.2.2.3 Parkings et principales places publiques	**Niveau 4**

Définition

Parkings et places publiques dont la taille permet une distinction des autres postes.

Exemples

Angoulême (Charente) 1 : 1 000

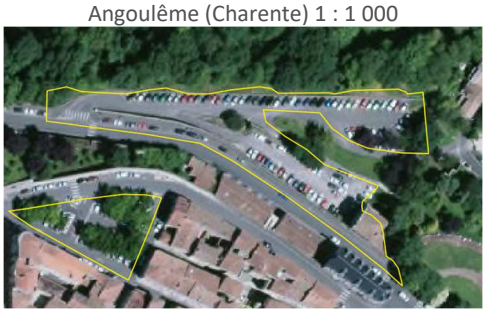

Coordonnées 478476.65,6509824.40 Orthophotographie

Image StreetView©

Place de la Motte, Limoges (Haute-Vienne) 1 : 1 000

Coordonnées 564686.48,6527061.20 Orthophotographie

Image StreetView©

Critères de PIAO/Précisions du contenu

Précisions/seuils

UMC : 1000 m² - LMC : 5 m

Contexte/localisation

Principalement milieu urbain, centres et périphéries.

Description :

Zones de stationnement de véhicules, aménagées ou non.

Comprend les parkings en silo.

Les parkings peuvent être isolés, notamment ceux permettant d'accéder à des plages.

Les parkings sous couvert arboré, spécifiquement en zone forestière, ne sont pas cartographiés s'ils ne sont pas visibles sur les images de référence.

Les places sont un espace publique ouvert, aménagé, situé principalement en cœur de ville. Elles peuvent être végétalisées, ces parties ne seront pas codées en espaces verts mais seront intégrées dans la place.

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

Limites et confusions potentielles
Exclusion des parkings associés à une structure spécifique (zones commerciales, centre hospitalier, hôtel…) Les aires de repos seront intégrées au réseau routier. Un parking pouvant être utilisé à plusieurs fins sera individualisé en parking. Les aires de camping-cars ne font pas partie de ce poste (elles sont codées en campings et caravanings)
Données exogènes
PIAO – SCAN 25 IGN®

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

1.TERRITOIRES ARTIFICIALISES	**Niveau 1**
1.2 Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication	**Niveau 2**
1.2.2 Réseaux routiers et ferroviaires et espaces associés	**Niveau 3**
1.2.2.4 Espaces végétalisés connexes à la voirie	**Niveau 4**

Définition

Abords enherbés des principaux axes de communication

Exemples

Saint-Vaury (Creuse) 1 : 1 500

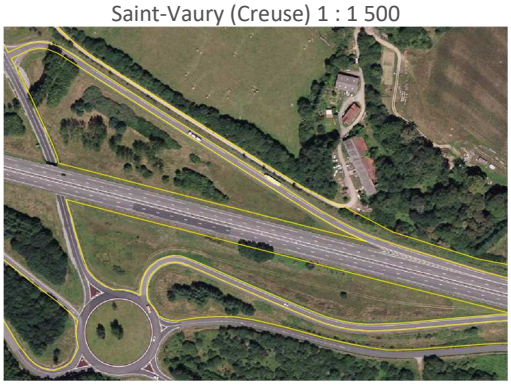

Coordonnées 604662.47,6567150.91 Orthophotographie
Image StreetView©

Échiré (Deux-Sèvres) 1 : 2 000

Coordonnées 439788.65,6595298.57 Orthophotographie
Image StreetView©

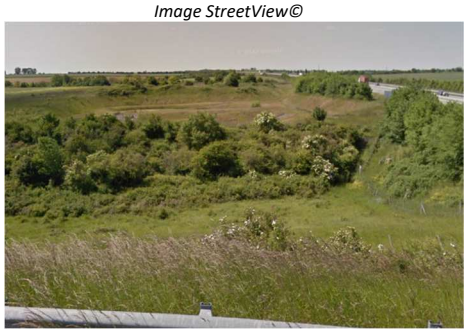

Critères de PIAO/Précisions du contenu

Précisions/seuils

UMC : 10 000 m² - LMC : 7,5 m

Contexte/localisation

Principalement bandes enherbées le long des axes routiers et ferroviaires principaux

Description :

Les bandes enherbées connexes au réseau routier ou ferroviaire principal.
Comprend les talus autoroutiers au couvert principalement bas. Localement peut comprend des arbustes.
Les bassins d'orage routiers et leurs espaces annexes sont compris dans ce poste si leur surface atteint l'unité minimale de collecte.

Peut comprendre des digues de bord de mer non végétalisées

Limites et confusions potentielles

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

Les bandes enherbées sont obligatoirement jointives à un réseau routier ou ferroviaire cartographié. Les pistes cyclables ne sont pas interprétées spécifiquement dans ce poste de nomenclature. (ces dernières sont englobées dans le tissu environnant te non sont pas individualisées dans un poste de nomenclature spécifique)
Données exogènes
PIAO – SCAN 25 IGN®

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

1.TERRITOIRES ARTIFICIALISES	**Niveau 1**
1.2 Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication	**Niveau 2**
1.2.3 Zones portuaires	**Niveau 3**
1.2.3.1 Ports de plaisance	**Niveau 4**

Définition

Espaces dédiés à l'activité portuaire de plaisance

Exemples

Hendaye (Pyrénées-Atlantique) 1 : 2 000

Coordonnées 312223.19,6263996.99 Orthophotographie
Image StreetView©

Capbreton (Landes) 1 : 4 000

Coordonnées 342180.9,6293830.6 Orthophotographie
Image StreetView©

Critères de PIAO/Précisions du contenu

Précisions/seuils
UMC : 1000 m² - LMC : 5 m

Contexte/localisation
Cours d'eau importants, bords de mer, périphérie de ville

Description :

Infrastructures des zones portuaires, y compris les quais dont l'activité de plaisance a pu être détectée.

Cette classe regroupe les infrastructures portuaires et les bassins. Les infrastructures portuaires désignent tous les équipements qui concourent au fonctionnement du port : quais, entrepôts, bâtiments, terre-pleins ou digues qui se trouvent au contact de l'eau.
Les bassins portuaires sont les surfaces en eau, protégées par des digues.

Dans le cas des ports de plaisance, il s'agit d'englober la digue et les chemins d'accès aux bateaux.

Limites et confusions potentielles

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

L'emprise du bassin est limitée par les pontons et les quais. Confusion possible avec d'autres ports, notamment dans des zones où différents types de ports sont limitrophes. Les parkings autour du port sont cartographiés dans leur propre classe.
Données exogènes
PIAO - SCAN 25 IGN®

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

1.TERRITOIRES ARTIFICIALISES	**Niveau 1**
1.2 Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication	**Niveau 2**
1.2.3 Zones portuaires	**Niveau 3**
1.2.3.2 Ecoles de voile	**Niveau 4**

Définition

Ecole où l'on apprend la voile sous toutes ses formes

Exemples

Biscarrosse (Landes) 1 : 3 000

Coordonnées 367063.43,6374145.73 Orthophotographie
Image StreetView©

Ciboure (Pyrénées-Atlantique) 1 : 2 000

Coordonnées 320473.95,6266034.81 Orthophotographie
Image StreetView©

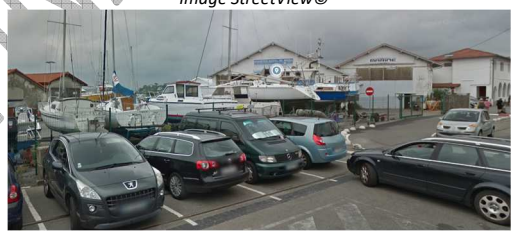

Critères de PIAO/Précisions du contenu

Précisions/seuils
UMC : 1000 m² - LMC : 5 m

Contexte/localisation
En bord de mer ou de grands lacs.

Description :
Comprend l'apprentissage de la voile, de la planche à voile, char à voile, du kite-surf.
Les bâtiments sont compris et zones d'entreposage sont intégrés à l'emprise.
Infrastructures des zones portuaires, y compris les quais dont l'activité d'école de voiles a pu être détectée.

Limites et confusions potentielles

Confusion possible avec d'autres ports au cas où la présence du local de l'école n'a pu être détecté.

Confusion possible avec des espaces sportifs et de loisir.

Sont exclues les infrastructures sportives type étang aménagé pour la pratique du ski nautique.

Données exogènes

PIAO – SCAN 25 IGN® - BD TOPO IGN®

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

1.TERRITOIRES ARTIFICIALISES	**Niveau 1**
1.2 Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication	**Niveau 2**
1.2.3 Zones portuaires	**Niveau 3**
1.2.3.3 Port de commerce	**Niveau 4**

Définition

Ensemble des infrastructures qui concourent au fonctionnement d'un port de commerce

Exemples

Boucau (Pyrénées-Atlantiques) 1 : 3 000

Coordonnées 336518.44,6280105.89 Orthophotographie
Image StreetView©

Le Verdon-sur-Mer (Gironde) 1 : 5 000

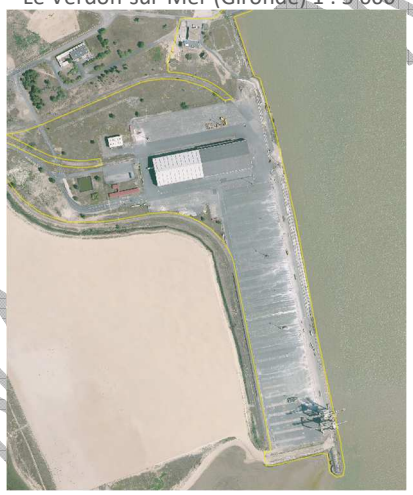

Coordonnées 384664.2,6501474.4 Orthophotographie
Image StreetView©

Critères de PIAO/Précisions du contenu

Précisions/seuils
UMC : 1000 m² - LMC : 5 m

Contexte/localisation
En bord de mer, contexte urbanisé

Description :
Cette classe regroupe les infrastructures portuaires et les bassins. Les infrastructures portuaires désignent tous les équipements qui concourent au fonctionnement du port : quais, entrepôts, bâtiments, terre-pleins ou digues qui se trouvent au contact de l'eau.
Les bassins portuaires sont les surfaces en eau, protégées par des digues pour faciliter le transbordement des personnes et des marchandises.

Le port de commerce et un port dont les fonctions est le chargement et déchargement de marchandises commerciales. Des infrastructures dédiées à ce chargement/déchargement seront visibles, type grues.
Des aires de stockage seront situées près des quais.
Ces ports accueillent sur leur domaine de nombreuses activités industrielles.

EN COURS DE FIN

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

Les ports de commerce jouent également un rôle dans le transport de passagers, notamment d'embarquement de croisières fluviales.
Limites et confusions potentielles
La délimitation de zones industrielles de la zone portuaire peut être délicate. L'interprétation se fera essentiellement sur un critère d'accessibilité au quai.
Données exogènes
PIAO – SCAN 25 IGN® - plans de ville

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

1.TERRITOIRES ARTIFICIALISES	**Niveau 1**
1.2 Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication	**Niveau 2**
1.2.3 Zones portuaires	**Niveau 3**
1.2.3.4 Autres ports : port à sec, port de pêche…	**Niveau 4**

Définition

Port à sec, port de pêche…

Exemples

Gujan-Mestras (Gironde) 1 :2 000

Coordonnées 378099.8,6401914.2 Orthophotographie
Image StreetView©

Pointe du Chapus (Charente-Maritime) 1 : 3 000

Coordonnées 376735.57,6536859.54 Orthophotographie
Image StreetView©

Critères de PIAO/Précisions du contenu

Précisions/seuils
UMC : 1000 m² - LMC : 5 m

Contexte/localisation
En bord de mer, de bassin

Description :

Cette classe regroupe les infrastructures portuaires et les bassins.
Les infrastructures portuaires désignent tous les équipements qui concourent au fonctionnement du port : quais, entrepôts, bâtiments, terre-pleins ou digues qui se trouvent au contact de l'eau.
Les bassins portuaires sont les surfaces en eau, protégées par des digues.

Les ports de pêche sont des ports réservés aux embarcations ou aux navires de pêche. Des infrastructures pour faciliter le débarquement et chargement peuvent être visibles.

Les ports à secs sont des structures permettant l'entreposage ou stationnement de bateaux et leur mise en eau.

Comprend les ports ostréicoles, bassins et cabanons compris qui ont un accès à la mer et qui sont regroupés en ensemble portuaire.

Comprend des ports qui ne semblent plus en activité, pour lesquels seuls restent les quais.

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

Limites et confusions potentielles
Comprend les ports pour lesquels aucune activité de plaisance ou industrielles et commerciale n 'a pu être détectée. Confusion possible avec des ports de plaisance.
Données exogènes
PIAO – SCAN 25 IGN®

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

1.TERRITOIRES ARTIFICIALISES	**Niveau 1**
1.2 Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication	**Niveau 2**
1.2.4 Aéroports	**Niveau 3**
1.2.4.0 Aéroports et aérodromes	**Niveau 4**

Définition

Ensemble des espaces liés à l'aéroport ou l'aérodrome (pistes, bâtiments, parkings, autres espaces associés…).

Exemples

Aérodrome d'Ussel-Thalamy (Corrèze) 1 :2 000

Coordonnées 654657,6492692 Image SPOT6/7

Aéroport de Périgueux (Dordogne) 1 : 6 000

Coordonnées 528433.1,6457638.9 Orthophotographie
Image StreetView©

Critères de PIAO/Précisions du contenu

Précisions/seuils
UMC : 1000 m² - LMC : 5 m

Contexte/localisation
Ils se situent hors des zones urbaines.

Description :

Ensemble des infrastructures qui concourent au fonctionnement d'un aéroport : piste, tour de contrôle, aérogare, … y compris les espaces verts associés

Les espaces bâtis correspondent aux bâtiments de service de l'aéroport, aérodrome ou héliport et aux bâtiments de service associés (aérogare, hangars, …) y compris les parkings, entrepôts, réservoirs…

Les pistes regroupent l'ensemble du réseau de circulation consacré aux appareils, le réseau des pistes de décollage et d'atterrissage et de dégagement.

Les surfaces en herbe attenantes sont incluses dans ce poste, ainsi que les zones de stationnement des appareils.

Voici un récapitulatif de types d'aérodromes :
- base d'ULM : piste en herbe, présence d'abris pour les appareils
- aérodrome destiné au vol à voile : piste en herbe avec présence de hangars ;
-aérodrome destiné à l'aviation légère : piste en herbe et/ou en dur avec voie de circulation, aire de stationnement et de hangars.

Limites et confusions potentielles

EN COURS DE RÉDACTION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

Une surface en herbe peut aussi être présente pour les activités telles que parachutisme, ULM, ces dernières sont à coder en équipements sportifs et de loisir. Ne comprend pas les bases aériennes militaires.
Données exogènes
PIAO – SCAN 25 IGN® - BD TOPO IGN®

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

1.TERRITOIRES ARTIFICIALISES	**Niveau 1**
1.3 Mines, décharges et carrières	**Niveau 2**
1.3.1 Extraction de matériaux	**Niveau 3**
1.3.1.0 Carrières	**Niveau 4**

Définition

Zones d'extraction de matériaux pour exploitation

Exemples

Lugos (Gironde) 1 :5 000

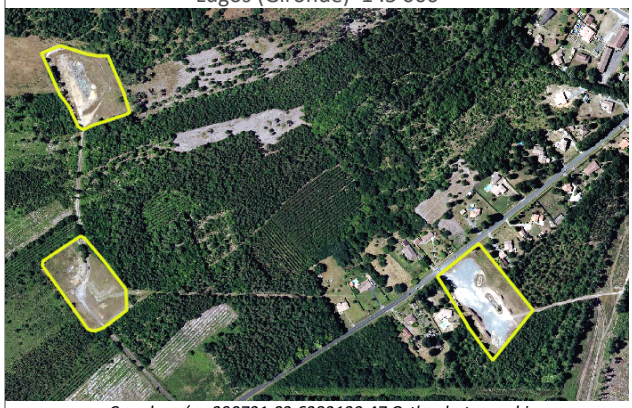

Coordonnées 390721.02,6383133.47 Orthophotographie
Image StreetView©

Sauveterre-Saint-Denis (Lot-et-Garonne) 1 : 2 000

Coordonnées 514264.67,6340550.85 Orthophotographie
Image StreetView©

Critères de PIAO/Précisions du contenu

Précisions/seuils
UMC : 1000 m² - LMC : 5 m

Contexte/localisation
En zone agricole ou milieu naturel

Description :
Carrières en exploitation (non réaménagées ou reconverties, sans autre usage identifiable) et l'ensemble des espaces liés à son activité des carrières (zone d'exploitation, bâtiments…).

Les sites en activité ou abandonnés depuis peu, sans trace de végétation, entrent dans cette rubrique.

Zones d'extraction de matériaux à ciel ouvert à l'exception des gravières sous eau.

Les plans d'eau d'exploitation supérieurs à 1 ha sont individualisés en plan d'eau artificiels.

Comprend les mares de tonnes asséchées. (Les mares de tonne en eau sont codées en 5121 si elles atteignent l'UMC de 1ha et autrement elles sont englobées dans l'environnement.)

Spécificités locales : LUGOS (D33) : Les puits de pétrole sont inclus dans ce poste de nomenclature ainsi que les sites pétroliers (Sorbets D40)

EN COURS DE FINA

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

Limites et confusions potentielles
Lorsque la colonisation végétale est visible, ils sont assimilés à la classe de leur couvert végétal ou espace agricole (cultivé ou non). Confusion possible avec des zones de chantier pour les nouveaux sites d'extraction.
Données exogènes
PIAO – SCAN 25 IGN®

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

1.TERRITOIRES ARTIFICIALISES	**Niveau 1**
1.3 Mines, décharges et carrières	**Niveau 2**
1.3.2 Décharges	**Niveau 3**
1.3.2.0 Décharges et dépôts	**Niveau 4**

Définition

Décharges, sites de dépôts, officiels ou non.

Exemples

Poitiers (Vienne) 1 : 2 000

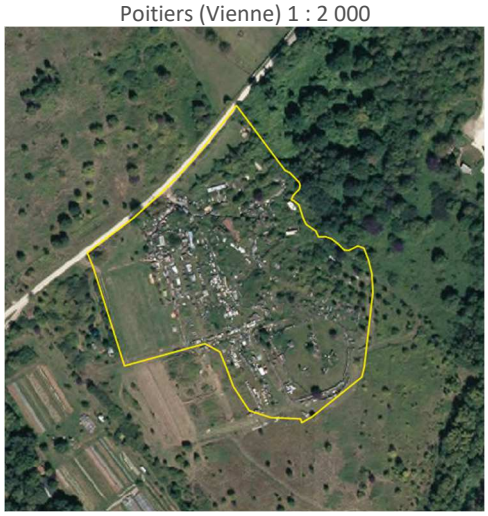

Coordonnées 495192.84,6610343.92 Orthophotographie
Image StreetView©

Villefranque (Pyrénées-Atlantique) 1 : 2 000

Coordonnées 339220.91,6269381.87 Orthophotographie
Image StreetView©

Critères de PIAO/Précisions du contenu

Précisions/seuils
UMC : 1000 m² - LMC : 5 m

Contexte/localisation
En périphérie de ville, en zone agricole ou milieu naturel.

Description :

Décharges et dépôts des mines, zones de dépôts, isolées des exploitations agricoles, industries ou des collectivités.
Comprend les zones d'ensilage isolées de l'exploitation agricole.

Les zones de stockage et de dépôts se caractérisent par des amoncellements hétérogènes de matériaux : des gravats (amas sous forme de cône).

Ne comprend pas les dépôts liés aux entreprises compris dans la parcelle de cette dernière ni les zones de stockage de bois.

Exclusion des déchetteries (1216) et des zones de stockage du bois (alignements de troncs d'arbres couchés) qui sont intégrées au poste 1211.

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

Limites et confusions potentielles
Confusion possible avec de petites zones d'extraction Les zones de stockage temporaires (apparaissant sur un seul millésime, de surface limitée et au couvert hétérogène) ne sont pas individualisées et sont comprises dans la surface agricole. Si le stockage est jointif et associé à une exploitation agricole la zone de dépôt est alors intégrée au siège d'exploitation agricole.
Données exogènes
PIAO

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

1.TERRITOIRES ARTIFICIALISES	**Niveau 1**
1.3 Mines, décharges et carrières	**Niveau 2**
1.3.3 Chantiers	**Niveau 3**
1.3.3.0 Chantiers	**Niveau 4**

Définition

Espaces en construction, excavations et sols remaniés.

Exemples

La Crèche (Deux-Sèvres) 1 : 2 000

Coordonnées 447064.39,6590739.80 Orthophotographie
Image StreetView©

Brive-la-Gaillarde (Corrèze) 1 : 2 000

Coordonnées 585290.56,6452260.94 Orthophotographie
Image StreetView©

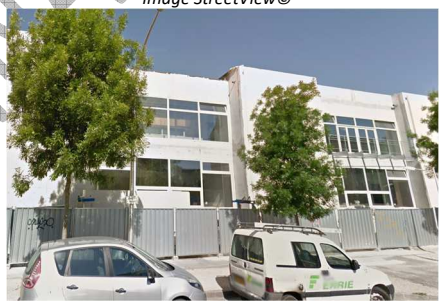

Critères de PIAO/Précisions du contenu

Précisions/seuils
UMC : 1000 m² - LMC : 5 m

Contexte/localisation
En milieu urbain, centres et périphéries. ON en trouve également dans les environnements ruraux

Description :
Espaces en construction, excavations et sols remaniés.
Des secteurs qui sont au stade de prospection archéologique sont considérés comme chantier.

Limites et confusions potentielles

Répond à une analyse visuelle et déterminé en fonction de l'évolution temporelle.
Possible confusion avec des zones de dépôts ou des zones d'extraction de matériaux de petites dimensions.

Données exogènes

PIAO

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

1.TERRITOIRES ARTIFICIALISES	**Niveau 1**
1.4 Espaces verts artificialisés non agricoles	**Niveau 2**
1.4.1 Espaces verts urbains publics ou privés	**Niveau 3**
1.4.1.1 Espaces verts urbains et périurbains publics ou privés	**Niveau 4**

Définition

Espacés végétalisés compris dans le tissu urbain et péri-urbain

Exemples

Nodes (Charente-Maritime) 1 :2 000

Image StreetView©

La couronne (Charente) 1 :2 000

Image StreetView©

Critères de PIAO/Précisions du contenu

Précisions/seuils
UMC : 1000 m² - LMC : 5 m

Contexte/localisation
En milieu urbain, centres et périphéries.

Description :
On trouvera dans ce poste les espaces verts aménagés type parcs publics mais également des jardins privés principalement du tissu urbain continu et du tissu urbain dispersé.
Les espaces boisés compris dans la tâche urbaine sont inclus dans ce poste.
Des parcs de châteaux non viticoles sont compris dans ce poste.

Limites et confusions potentielles

Les jardins des maisons sont principalement individualisés dans ce poste lorsqu'une construction est possible sur la parcelle.
Les espaces verts liés aux zones industrielles ou commerciales, emprises publiques, hospitalières, scolaires sont inclus dans leur poste de nomenclature. De même les jardins ne sont pas individualisés lorsque ce sont des jardins d'habitat individuel diffus.
Confusions possibles avec des espaces vacants ou des surfaces enherbées.

Données exogènes

PIAO – SCAN 25 IGN®, BD TOPO IGN®

EN COURS D'EDITION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

1.TERRITOIRES ARTIFICIALISES	**Niveau 1**
1.4 Espaces verts artificialisés non agricoles	**Niveau 2**
1.4.1 Espaces verts urbains publics ou privés	**Niveau 3**
1.4.1.2 Jardins ouvriers	**Niveau 4**

Définition

Ensemble de parcelles de jardins de petite taille non lié à des habitations situées à proximité des zones urbanisées.

Exemples

Guéret (Creuse) 1 : 2 000

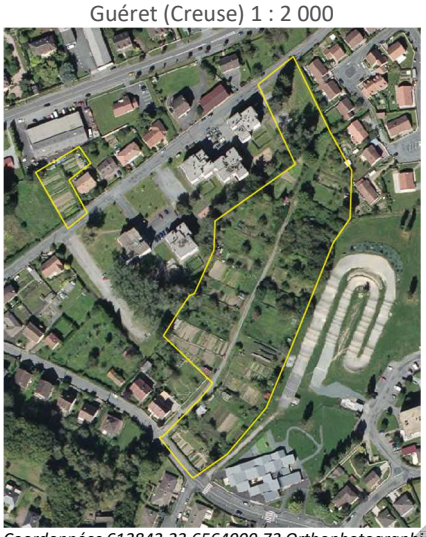

Coordonnées 613843.23,6564909.73 Orthophotographie Image StreetView©

Limoges (Haute-Vienne) 1 : 2 000

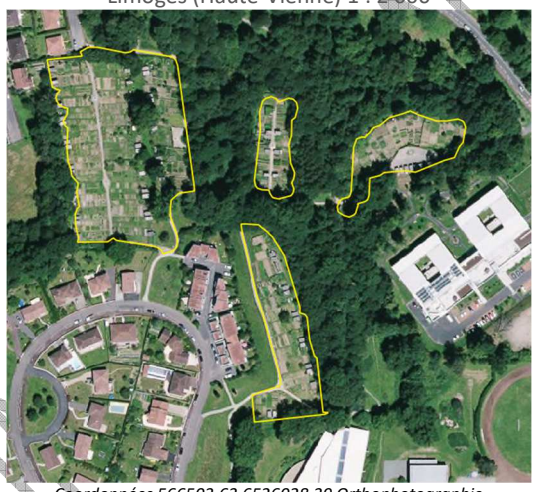

Coordonnées 566503.63,6526028.39 Orthophotographie Image StreetView©

Critères de PIAO/Précisions du contenu

Précisions/seuils

UMC : 1000 m² - LMC : 5 m

Contexte/localisation

Intérieur du tissu urbain ou en périphérie d'une zone urbanisée : en bordure des autoroutes, des voies ferrées.

Description :

Réseau de parcelles juxtaposées, où l'on devine une activité propre au jardinage (trace de préparation de terrain ou encore de cultures légumières). Un cabanon se situe parfois en fond de parcelle.

Peut comprendre des parcelles plus ou moins entretenues.

Limites et confusions potentielles

Confusion possible avec des zones de maraichage qui se situe en zone agricole.
Confusion possible avec des espaces verts urbains (1411)

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

Données exogènes
PIAO – BD TOPO IGN®

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

1.TERRITOIRES ARTIFICIALISES	**Niveau 1**
1.4 Espaces verts artificialisés non agricoles	**Niveau 2**
1.4.2 Equipements sportifs et de loisirs	**Niveau 3**
1.4.2.1 Campings et caravaning	**Niveau 4**

Définition

Ensemble des espaces de camping/caravaning et équipements associés

Exemples

Camping du Port de Limeuil (Dordogne) 1 : 2 000

Coordonnées 533068.18,6422408.73 Orthophotographie
Image StreetView©

Le camping Des Lacs (Charente) 1 : 3 000

Coordonnées 522067.68,6525373.96 Orthophotographie
Image StreetView©

Critères de PIAO/Précisions du contenu

Précisions/seuils

UMC : 1000 m² - LMC : 5 m

Contexte/localisation

Principalement en milieu agricole ou naturel, possible en périphérie de ville.

Description :

Infrastructures des terrains de camping, bungalows et aire de caravaning. De taille variable, le parcellaire se délimite par des allées. La présence de caravanes ou de mobil-homes (rectangles alignés et en vis à vis) permet l'identification. Le bâtiment principal est à englober ainsi que les activités telles que piscine, jeux, les parkings...

Les aires de camping-cars sont intégrées à ce poste.

Comprend les campings sous couvert forestier identifiés à l'aide des données exogènes

Limites et confusions potentielles

EN COURS - HM

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

Lorsque le terrain de camping est ombragé, que le terrain ne comporte pas de caravanes, l'interprétation peut varier. Limites géographiques parfois difficiles à déterminer en zone forestière, sous couvert d'arbres.
Données exogènes
PIAO – SCAN 25 IGN®, BD TOPO IGN®

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

1.TERRITOIRES ARTIFICIALISES	**Niveau 1**
1.4 Espaces verts artificialisés non agricoles	**Niveau 2**
1.4.2 Equipements sportifs et de loisirs	**Niveau 3**
1.4.2.2 Golfs	**Niveau 4**

Définition

Infrastructures dédiées à la pratique du golf.

Exemples

Golf de Marmande (Lot-et-Garonne) 1 : 3 000

Coordonnées 477503.47,6381407.16 Orthophotographie
Image StreetView©

Golf Municipal de Brive Planchetorte (Corrèze) 1 : 5 000

Coordonnées 582382.4,6450053.4 Orthophotographie
Image StreetView©

Critères de PIAO/Précisions du contenu

Précisions/seuils
UMC : 1000 m² - LMC : 5 m

Contexte/localisation
En périphérie de ville ou dans une zone urbaine non dense.

Description :

Infrastructures des terrains de golfs, parcours et bâtiments associés.

Il s'agit d'un couvert herbeux de surface importante, un parcours peut présenter des parties arborées, des buissons ou arbustes, des plans d'eau et de petites surfaces de sable (bunkers). Le bâtiment est à englober avec le parcours.

Seuls les plans d'eau de surface supérieure à 1ha sont individualisés.

Limites et confusions potentielles

En bordure boisées il est parfois difficile de déterminer si le massif forestier fait partie du golf ou non.

EN COURS DE RÉDACTION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

Les résidences sont extraites de l'emprise du golf et codées en tissu urbain.
Données exogènes
PIAO – SCAN 25 IGN®, BD TOPO IGN®

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

1.TERRITOIRES ARTIFICIALISES	**Niveau 1**
1.4 Espaces verts artificialisés non agricoles	**Niveau 2**
1.4.2 Equipements sportifs et de loisirs	**Niveau 3**
1.4.2.3 Stades, équipements sportifs et équipements touristiques de loisir	**Niveau 4**

Définition

Tous types d'équipements sportifs et zones de loisirs

Exemples

Futuroscope de Poitier (Vienne) 1 : 4 000

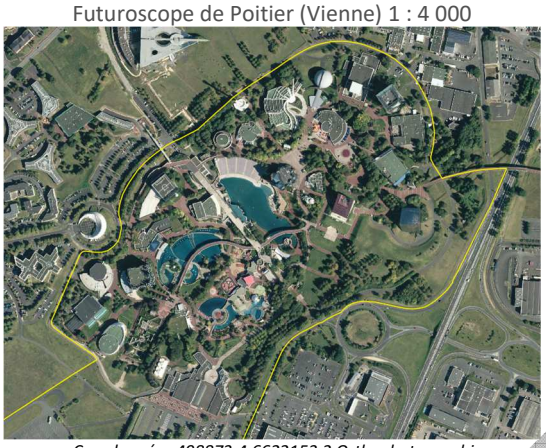

Coordonnées 498873.4,6622153.2 Orthophotographie
Image StreetView©

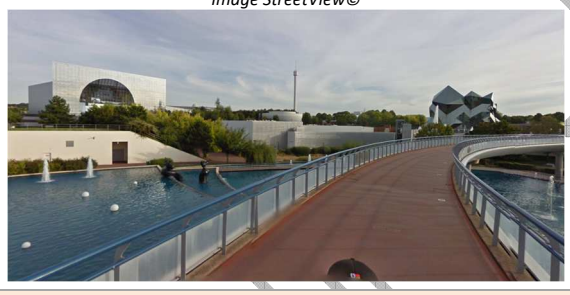

Complexe sportif Les Grippeaux à Parthenay (Deux-Sèvres) 1 : 2 000

Coordonnées 450657.38,6620257.45 Orthophotographie
Image StreetView©

Critères de PIAO/Précisions du contenu

Précisions/seuils

UMC : 1000 m² - LMC : 5 m

Contexte/localisation

Ces infrastructures peuvent être localisées dans ou hors du tissu urbain (centre équestre, circuits...).

Description :

On trouve dans ce poste les infrastructures sportives type terrains de football ou de rugby, gymnases, stades, terrains de tennis, piscines, pistes d'athlétismes, salles de sport.
Les terrains de pelote basques seront également intégrés à cette classe.
Les centres équestres sont inclus dans ce poste, avec des surfaces enherbées et les manèges.

On y trouve également les étangs de pêche et espaces aménagés autour de plans d'eau en milieu naturel.

Les terrains pour le motocross (circuits sinueux artificiels ou en terre) sont inclus dans ce poste de même que les circuits dédiés aux sports mécaniques genre karting.
Sont considérés comme zones de loisirs les zoos, les parcs de loisirs, les plages aménagées, les hippodromes.

EN COURS - FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.

Les arènes sont intégrées dans ce poste. Des lieux destinés aux loisirs sont compris dans ce poste, type cinéma, bowlings, casinos.
Limites et confusions potentielles
Les installations sportives des établissements scolaires et militaires n'appartiennent pas à cette classe. Les installations sportives dans les jardins de particulier ne sont pas à isoler en équipements sportifs. Confusion possible des centres équestres avec les haras. Confusion possible des terrains de pelote basque avec une place. Les cinémas, discothèques, salles de fitness identifiées appartiennent à cette classe (confusion possible avec des zones commerciales).
Données exogènes
PIAO – SCAN 25 IGN®, BD TOPO IGN®

EN COURS DE FINALISATION

Diffusion limitée © 2019 CLS. All rights reserved. Proprietary and Confidential.